



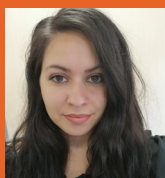
BNP PARIBAS



Sophie CREPEAUX
06 98 54 95 03



Juan Antonio GONZALEZ
06 67 24 54 97



Laura FELLAG
06 67 79 17 71



Yannick MARGERIE
06 73 98 52 45



Valérie VERMONT
07 64 35 74 48



CSEE du 11 février 2021

Le CSEE a commencé par une déclaration préalable ([retrouvez là ici](#)).

Nous y posons un certain nombre de questions, voici quelques réponses :

Pourquoi les salariés éligibles au bonus et aux variables de référence n'ont pas perçu d'indemnité spécifique Covid supplémentaire contrairement aux salariés éligibles à MOTIV ? Pourquoi il y a-t-il une différence de variable entre les responsables support et les autres responsables d'animation ?

- ⇒ **La direction rappelle que les salariés des agences sont les seuls à en avoir bénéficié car plus exposés en raison de leur présence continue sur des sites fréquentés par des clients.**
- ⇒ Nous attendons le détail des Primes Motiv + Macron + PEPA par lignes de métiers

Dans le cadre d'« être là pour nos clients » la banque a décidé de fermer ses agences à la clientèle et aux salariés le samedi après-midi. Que pensez-vous des messages qui demandent aux DIA d'y être tout de même présents au mépris des consignes de sécurité ?

Bien entendu, si d'aventure, des cadres au forfait devaient se retrouver dans cette situation, nous ne pourrions qu'exiger la mise en place de la PTI avec info-consult en CSEE et le passage des cadres au forfait aux horaires collectifs pour être payés des heures supplémentaires ainsi réalisées.

- ⇒ **Selon la direction : cadres au forfait sont autonomes dans la gestion de leur mission. Ils ont plus de jours de RTT. Il doivent faire preuve d'exemplarité.**

Le rattachement de la Banque Privée à un nouveau pôle Investment Protection Service. Que pouvez-vous en dire ? Quelles en seront les modalités ? Quel impact RH ?

- ⇒ **Pas de changement/double tutelle/nouveau nom de brique.**

Vous direction, lors d'une précédente intervention, expliquiez que le commerce était garant de nos emplois.

Alors pourquoi une baisse de 75 personnes dans les effectifs en 2020 alors que la DR a dépassé les 100 % dans ses objectifs ?

- ⇒ **La direction indique que ces suppressions concernent uniquement les emplois support et administratifs : donc pas de sujet.**

La baisse du variable, le sujet de trop qui fâche vraiment !

- Alors que nous avons traversé une crise sans précédent, que les salariés fournissent des efforts et prennent des risques quotidiennement,
- que les performances de la région sont exceptionnelles à plus de 100 % et avec un PNB en progression de 6.6 % hors éléments conjoncturels qui pèsent à hauteur de 10 % (taux bas, baisse des commissions CB) dans le PNB,

l'enveloppe du variable censée récompenser la performance individuelle et collective sera en baisse de 2, 7 (au lieu de 4). Alors oui, c'est « dégueulasse et injuste ». Rien ne peut justifier le manque de courage managérial de notre direction qui n'a pas osé présenter à ses actionnaires le maintien du variable pour 2021.

Enfin, et puisqu'il s'agit de quelques euros, que penser de vos difficultés à augmenter le variable des 17 SMP ? De qui parle-t-on ? Des salariés percevant entre 25 et 30 ke ? Entre 30 et 50 ke ? Entre 50 et 75 ke par an ? Ou bien entre 75 et 100 ke voire plus ?

Et s'il s'agit de quelques euros à la marge, messieurs et mesdames, faites en don aux salariés les plus mal rémunérés de la DR !!!

Différence entre compte de résultat et vérité économique : « la vérité économique n'est pas la vérité hors vents contraires ».

VOS REPRÉSENTANTS

Sophie CREPEAUX

Laura FELLAG

Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Lilian FOULE

Juan-Antonio GONZALEZ

Amel HASSANE

Claudine OMS

Valérie VERMONT

Yannick MARGERIE

Puis nous avons eu la présentations des résultats 2020 et la feuille de route 2021 par la Directrice de région.

2020 marqué par la covid -19 qui engendre :

- ⇒ de la fatigue de la souffrance, des adaptations.
- ⇒ de la réactivité , de l'agilité.
- ⇒ des mesures salariales importantes (Motiv, prime Covid, prime Macron).
- ⇒ Dans notre région, rebond extraordinaire, une vraie priorité donnée aux clients.
- ⇒ La région a décollé au premier confinement, à l'arrivée très belle année 2020, sur tous les leviers de notre feuille de route (Advocacy : trophée gagné par la région).
- ⇒ Région aidée par le pôle BE ONE.
- ⇒ Tout le monde a progressé durant cette année.
- ⇒ Les trois régions IDF ont concentré leur baisse d'effectif sur des postes de support.
- ⇒ 24 créations CAP, augmentation des CPE (15) , création agence PF...
- ⇒ Masse salariale n'a pas baissé car nous avons beaucoup embauché.
- ⇒ Les collègues au bonus : l'enveloppe baisse mais moins qu'ailleurs grâce aux performances. Dans ce cadre cela ne veut pas dire que tous les bonus baissent mais selon les performances le bonus varie. Le salaire rémunère notre mission, le bonus récompense les performances.

2021, la feuille de route 2021:

- ⇒ Notre feuille de route est la bonne avec advocacy, le change.
- ⇒ Nous sommes mieux disants car les commerces ferment à 18h !!!!! (agences à 17h15).
- ⇒ Deux transformations : « Être là pour nos clients » et Solution Contact qui va encore évoluer, de plus en plus s'étoffer .
- ⇒ Modèle de service qui devrait commencer au dernier quad. Le temps de bâtir la trajectoire.
- ⇒ Tous les conseillers auront une formation savoir-faire, comportemental et posture.
- ⇒ Un pilote est en cours avec BDDF et 9 de nos agences. Le pilote doit être dans un nouveau modèle de service, avec de nouvelles manières d'aborder la clientèle et la valorisation des collaborateurs.

(Les élus CFDT espèrent avoir la présentation en mars ou avril)

Et enfin, nous avons abordé la situation pandémique :

A ce jour :

- ⇒ 6 arrêts Covid.
- ⇒ 33 fragiles 2 sans activité 14 en travail à domicile.
- ⇒ 4 agences ouvertes partiellement mais sans lien avec la Covid.
- ⇒ toutes les agences ferment à 17h15.
- ⇒ 67 agences de 7 collaborateurs ayant la possibilité de pratiquer le télétravail.
- ⇒ 1240 collègues dans la régions sont éligibles au télétravail.
- ⇒ départs anticipés avant 17h15 pour 320 collègues (soit 26 % de l'effectif).
- ⇒ La Banque a donné 63 attestations pour pouvoir circuler pendant le couvre feu.

Les élus CFDT confirment que le télétravail doit être accessible à tous et dans toutes les agences.

Bon à savoir :

Certaines informations administratives ont une incidence sur les versements effectués par BNP Paribas, tels que le remboursement des frais de transport, l'Allocation Spéciale Famille ou la prime de scolarité.

En ce début d'année tout particulièrement pensez à consulter et actualiser vos données personnelles sur le portail ALIS.